
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES OEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 481. — Quarante-Heures, 481.

Partie officielle : Décès, 482.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE: L'encyclique "Rerum Novarum", 482. — LITURGIE ET DISCIPLINE: Communion aux malades, 488. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 489. — A TRAVERS LES DIOCÈSES: Ottawa, 490; St-Boniface, 491. — VARIÉTÉS: La pêche à la ligne, 492. — LES LIVRES, 493.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 avril. — PAQUES, 1 cl.
 Lundi, 5. — De l'octave, *dbl. 1cl.*
 Mardi, 6. — " " " "
 Mercredi, 7. — De l'octave, *semid. privil.*
 Jeudi, 8. — " " " "
 Vendredi, 9. — " " " "
 Samedi, 10. — " " " "
 Dimanche, 11. — QUASIMODO, 1 cl.

QUARANTE-HEURES

4 avril, N.-D. de la Garde. — 6, Beauport. — 8, St-Thuribe. — 10, Hôtel-Dieu du S.-Coeur.

PARTIE OFFICIELLE

DÉCÈS

Son Éminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Louis-Honoré Carrier, curé de Saint-Séverin de Beauce, décédé en sa paroisse, samedi le 27 mars courant, à l'âge de 49 ans et 4 mois. Il était membre de la congrégation de la Sainte Vierge du Collège de Lévis, de la société ecclésiastique de Saint-Joseph, et de la société d'une messe (section diocésaine).

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ENCYCLIQUE "RERUM NOVARUM"

ÉTUDE ET COMMENTAIRES

I

Benoît XV et l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers

Lors des fêtes solennelles qui ont marqué, à Rome, en août 1919, le 25^{ème} anniversaire de l'Association ouvrière de S. Joachim, S. S. Benoît XV a prononcé un discours des plus importants, au cours d'une audience accordée aux membres de l'Association jubilaire. Après avoir rappelé que "l'Association ouvrière de Saint-Joachim s'aida du bronze et du marbre pour transmettre aux plus lointaines générations les enseignements émanés de cette chaire de vérité sur la condition des ouvriers", le Pape félicita l'Association de s'être toujours conformée, depuis sa fondation, "à ces règles directrices de l'action sociale", et il ajouta : "Nous rappelons avoir déjà proclamé, une autre fois, que l'Encyclique *Rerum Novarum* conserve encore aujourd'hui toute sa valeur primitive; et si quelque chose nous étonna alors, ce fut la surprise que Notre déclaration parut causer à quelques-uns.

La question sociale n'attend que trop, en effet, encore aujourd'hui, sa solution ; mais s'il importe qu'elle ne soit pas résolue sans l'Église afin qu'elle ne le soit pas contre l'Église, qui ne comprend que, pour résoudre une question aussi délicate et aussi complexe, il est nécessaire d'avoir présent le document pontifical, où sont appréciées à la lumière de l'Évangile les raisons de tous ceux qui sont intéressés à la question sociale. La période déjà longue parcourue depuis la publication de ce document n'a enlevé ni leur vigueur, ni leur fraîcheur aux observations qu'il contient ; au contraire, on peut dire que le développement successif des événements, tout en justifiant les sombres couleurs sous lesquelles les différentes classes de la société moderne y étaient représentées, a mieux mis en relief que l'harmonie des classes sociales ne peut être réalisée sans le triomphe de la justice et de la charité. C'est vers ce triomphe si ardemment désiré que doivent converger les forces de tous ceux qui visent à une solution chrétienne de la question sociale. Mais l'encyclique *Rerum Novarum* ne pourrait-elle pas se définir précisément une nouvelle et plus chaude invitation à ce baiser que, depuis la rédemption de Jésus-Christ, doivent échanger au front la Justice et la Paix ? ”

Et Benoît XV, après avoir donné de la mémorable encyclique de Léon XIII une puissante et lumineuse analyse, rappelle “ les peuples à l'étude de ces pages ”.

C'est pour répondre, dans la mesure de nos humbles forces, à cet appel et à ces directions de Notre Saint Père le Pape que nous entreprenons, aujourd'hui, dans la *Semaine religieuse*, qui est aussi le *Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique* du diocèse de Québec, l'étude analytique de l'encyclique *Rerum Novarum* avec commentaires.

Le redoutable conflit du capital et du travail

“ La soif d'innovations qui, depuis longtemps, s'est emparée des sociétés (*Rerum novarum semel excitata cupidine...*) et les tient dans une agitation fiévreuse devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale... ”

C'est ainsi que débute la mémorable encyclique de Léon XIII, dont le génie clairvoyant n'oublie pas de rattacher l'agitation sociale contemporaine aux bouleversements politiques très graves qui ont remué la société toute entière, durant le siècle qui a précédé la publication de sa lettre sur la condition des ouvriers (datée du 16 mai 1891). Révolution française de 1789, révolution allemande et autrichienne de 1848, révolution italienne de 1849-1870, révolution du Mexique et de l'Amérique du Nord et du Sud, le dix-neuvième siècle a vu tomber plus de trônes que tout autre siècle de l'histoire humaine ; et il a été témoin de la plus rapide et de la plus formidable ascension sociale des masses populaires que le monde ait jamais contemplée. Toute la fabrique sociale en a été sécouée jusque dans sa base. Après les rois, les aristocraties ont été culbutées, les unes après les autres ; et le monde s'est trouvé en face d'une royauté unique et universelle, celle de l'argent, le grand maître de la démocratie moderne. Les peuples avaient cru s'émanciper, dans leur folie "fiévreuse" d'indépendance, et ils n'avaient fait que changer de maître. Au lieu d'un roi, souvent débonnaire, la masse en avait des centaines, maîtres assez souvent sans entrailles, parce qu'ils n'étaient montés des couches populaires que pour exploiter le peuple au profit de leur orgueil et de leur fortune, maîtres assez souvent sans foi ni loi, parce que la Révolution, qui leur avait ouvert la route, avait commencé par détrôner Dieu, le gardien tout-puissant de l'ordre social, le défenseur des droits des grands et des petits, le protecteur des faibles. D'autre part, l'orgueil avait monté dans le peuple. On lui avait prêché, à lui aussi, qu'il était roi et qu'il ne devait reconnaître *ni Dieu ni maître*. Le conflit était inévitable.

"En effet, dit Léon XIII, ces progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre, à côté de l'indigence de la multitude, l'opinion en la plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, et leur union plus compacte, tout cela, sans parler de la corruption des mœurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit."

Et pour montrer combien ce conflit des riches et des pauvres, des ouvriers et des patrons, doit être jugé à la lumière des principes fondamentaux de la doctrine sociale catholique, Léon XIII rappelle ses précédentes encycliques " sur la souveraineté publique, la liberté humaine, la constitution chrétienne des États et sur d'autres sujets analogues", comme pour faire comprendre aux peuples, aux prêtres et aux chefs d'États qu'il ne faut pas séparer les enseignements et les directions de son encyclique *Rerum Novarum* des enseignements et des directions contenus dans ses lettres précédentes. Ce fut l'erreur d'un certain nombre de catholiques, trop attachés à la forme démocratique du gouvernement civil, de regarder l'encyclique *Rerum Novarum* comme une espèce de Révélation nouvelle consacrant la démocratie, devenue, pour eux, et pour Léon XIII (disaient-ils), la forme politique idéale, la perfection sociale suprême. Léon XIII se chargea lui-même de ramener ces esprits exaltés, dans son encyclique *Graves de communi* (18 janvier 1901), à la vraie doctrine : " Il serait condamnable, y écrit-il, de détourner à un sens politique le terme de *démocratie chrétienne*. Sans doute, la *démocratie*, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire ; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique, et en ne lui attachant aucune autre signification que celle d'une bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. En effet, les préceptes de la nature et de l'Évangile étant, par leur autorité propre, au-dessus des vicissitudes humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme de gouvernement civil ; mais ils peuvent s'accommoder de n'importe laquelle de ces formes pourvu qu'elle ne répugne ni à l'honnêteté, ni à la justice. . . Ceci étant posé, les intentions et l'action des catholiques qui travaillent au bien des prolétaires ne peuvent, à coup sûr, jamais tendre à préférer un régime civil à un autre ni à lui servir comme de moyen de s'introduire "

D'après les mêmes fausses directions condamnées ici par Léon XIII, des catholiques s'étaient aussi imaginé que l'action sociale catholique ne devait consister uniquement qu'à travailler au bien temporel et matériel des classes populaires, tout en abandonnant à leur propre sort les classes supérieures ou dirigeantes.

Dans l'encyclique *Graves de communi*, Léon XIII condamne encore formellement cette erreur : " De la même façon, dit-il, il faut mettre la démocratie chrétienne à couvert d'un autre grief ; à savoir qu'elle consacre ses soins aux intérêts des classes inférieures, mais en paraissant laisser de côté les classes supérieures, dont l'utilité n'est pourtant pas moindre pour la conservation et l'amélioration de l'État. Cet écueil est évité grâce à la loi chrétienne de la charité... Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage ".

La question sociale est difficile à résoudre

" Le problème, continue l'encyclique *Rerum Novarum*, n'est pas aisé à résoudre, ni exempt de péril. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui doivent à la fois commander la richesse et le prolétariat, le capital et le travail. D'autre part, le problème n'est pas sans danger, parce que, trop souvent, des hommes turbulents et astucieux cherchent à en dénaturer le sens et en profitent pour exciter les multitudes et fomenter des troubles."

Ces très sages paroles de Léon XIII sont bien de nature à inspirer de la prudence et de la modestie à tous ceux, prêtres ou laïques, qui se dévouent aux œuvres d'action sociale catholique, et spécialement à ceux qui se donnent à l'action ouvrière. Le formidable esprit d'indépendance qui souffle, aujourd'hui, dans toute la société, ne prédispose pas les âmes des patrons ni celles des ouvriers à la docilité. Partout, ou à peu près, on n'entend parler que de droits et bien peu de devoirs. Or, le vieil adage latin est toujours vrai : *summum jus, summa injuria* : c'est-à-dire que, si tout le monde ne cherche qu'à faire valoir ses droits, sans s'occuper de connaître et d'accomplir ses devoirs, devoirs de justice et devoirs de charité, on ne peut aboutir qu'à un conflit.

Il faut donc à ceux qui se consacrent aux grandes et belles tâches de l'action sociale catholique, un esprit surnaturel indomptable, une connaissance parfaite de la doctrine sociale catho-

lique et des notions suffisantes d'économie sociale et politique, sans parler d'une charité inépuisable et qui ne doit se laisser abattre par aucun échec.

Il va sans dire, aussi, que cette action sociale catholique, qu'elle soit entreprise par des prêtres ou par des laïques, ou par les deux ensemble, ne saurait être féconde qu'à la condition d'être soumise en tout à la direction des Évêques : " Il est aussi incompatible avec la profession de vie chrétienne, dit Léon XIII dans son encyclique *Graves de communi*, de ne vouloir ni se soumettre ni obéir à ceux que leur rang met à la tête de l'Église en leur donnant l'autorité, et tout d'abord aux Évêques qui, sans aucune diminution du pouvoir universel du Pontife romain, ont été établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église de Dieu, qu'il a acquise par son sang. Penser ou agir autrement, ce serait prouver qu'on a oublié le précepte très important du même Apôtre (saint Paul) : " *Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis car ce sont eux qui veillent comme devant rendre compte de vos âmes*". C'est dire qu'aucun laïque catholique, quelque brillants que soient ses talents, quelque fervent que soit son zèle, quelque populaire enfin que soit devenue son action publique, ne peut être regardé comme le chef d'un mouvement d'action sociale catholique sans y être publiquement autorisé par son évêque.

C'est pour avoir méconnu ces règles éminemment sages de Léon XIII, et de tous les Papes, que des prêtres et des laïques catholiques, du reste, bien intentionnés, se sont éperdument lancés à la suite d'un laïque sans mission dans le mouvement silloniste, qu'ils ont eu la douleur d'entendre qualifier ainsi par le Pape Pie X, dans sa lettre du 31 août 1910 : " Et maintenant pénétré de la plus vive tristesse, Nous Nous demandons, Vénérables Frères, ce qu'est devenu le catholicisme du Sillon. Hélas ! lui qui donnait autrefois de si belles espérances, ce fleuve limpide et impétueux a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Église et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie, organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Église universelle qui n'aura ni dogmes ni hiérarchie, ni règles pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse

et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et de ceux qui travaillent ”.

Que cette terrible condamnation d'un Pape, prononcée contre un mouvement qui fut encouragé par un certain nombre de prêtres, aveuglés par la passion populaire, servent d'avertissement salutaire à tous ceux qui seraient tentés de recommencer l'expérience d'un mouvement d'action sociale catholique dirigé par un laïque catholique sans autorité et sans mission, fût-il le mieux intentionné du monde.

Antonio HUOT, ptre.

LITURGIE ET DISCIPLINE

COMMUNION AUX MALADES

Q.— Je suis curé d'une paroisse assez populeuse, située sur un territoire plutôt restreint. Chaque semaine, à un jour fixé, je porte la sainte communion à une quinzaine de personnes malades, qui ne peuvent venir à l'église. Assimilant ma paroisse à un hôpital je fais les cérémonies et récite les prières prescrites par le Rituel à la maison où se trouve le premier malade à communier. Puis j'entre dans les autres maisons et me contente de donner la sainte communion à chaque malade, ne disant que la formule *Corpus Domini nostri Jesu Christi*. . . Et ainsi jusqu'à la dernière maison, où, après avoir communiqué mon malade et m'être purifié les doigts, je récite l'oraison *Domine sancte*. . . Que dites-vous de cette manière d'agir, qui n'a pas l'air du goût de tous mes confrères ?

R.— C'est très beau de vous voir chaque semaine distribuer la sainte communion à un si grand nombre de malades : cela fait votre éloge et celui de vos paroissiens ; mais vous avez tort de ne pas le faire de la manière voulue par le Rituel. Du moment que l'on se met à *simplifier*, quand il s'agit des cérémonies et prières de l'Église, on ne sait pas jusqu'où on peut aller ; une fois lancé dans l'arbitraire, il n'y a pas de raison de s'arrêter.

Votre cas n'est pas assimilable à celui d'un aumônier qui distribue la Sainte Eucharistie aux malades d'un hôpital. Voici, si je ne me trompe, comment les choses se font dans les communautés religieuses : le prêtre renouvelle à chaque étage les cérémonies et prières prescrites par le Rituel, de sorte que les malades peuvent entendre les prières et y prendre part. Tandis que vous, dans votre course à travers chemins, vous foncez sur votre

malade sans aucun préambule et n'avez que le temps de déposer la sainte hostie sur sa langue en disant la formule *Corpus Domini nostri*. . . Et c'est tout !

Et ces prières que vous omettez seraient d'une si grande édification pour le malade et les gens de la maison !

Jamais nous ne croirons que la communion fréquente doive en aucun cas servir de prétexte pour mettre de côté les prescriptions du Rituel.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

L'Archiconfrérie de prière et de pénitence à Montmagny. — Lors de la publication de la lettre circulaire de Son Éminence le Cardinal Bégin, en décembre 1918, demandant au Clergé d'installer partout dans les paroisses, la belle Œuvre réparatrice de Montmartre : *L'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence*, M. l'abbé Odilon Marois, curé de St-Thomas de Montmagny, invita le R. P. Marie-Clément des Augustins de l'Assomption, directeur de l'Archiconfrérie, à venir inaugurer l'Œuvre dans sa paroisse. Ce projet n'a pu se réaliser que cette année à l'occasion des retraites pascales qui y furent prêchées du 7 au 21 mars.

Ces retraites ont été tout imprégnées du Sacré Cœur, sans perdre, toutefois, le cachet du carême qui leur convenait. Le R. Père Prédicateur appuya la dévotion au Sacré Cœur sur les grandes vérités de la religion dont les leçons salutaires vinrent d'abord éclairer les âmes pour les disposer à se donner plus complètement au Sacré Cœur par la prière et la pénitence dans la pratique de la journée réparatrice hebdomadaire.

Cette croisade pacifique fut couronnée d'un plein succès. Sans compter les personnes de la paroisse déjà enrôlées dans le passé, 3,282 nouvelles âmes répondirent à l'appel du Sacré Cœur.

La clôture de ces retraites donna lieu à un vrai triomphe. L'autorité civile y prit part. On voyait dans le sanctuaire le député provincial. Le maire de la ville, entouré de ses échevins, et le maire de la paroisse, au nom de ses conseillers, renouvelèrent tous deux, la Consécration de leur fief respectif au Sacré Cœur de Jésus. Une foule innombrable se pressait dans l'église pour acclamer le Sacré Cœur Roi. Une magnifique Statue du Sacré Cœur de Montmartre fut inaugurée à cette occasion et restera comme un des souvenirs des belles retraites du Sacré Cœur à Montmagny.

Puissent d'autres paroisses ménager de semblables triomphes au Sacré Cœur. Le carême et les retraites pascales peuvent, on le voit, porter à leur tour le cachet du Sacré Cœur et aider ainsi puissamment à hâter l'avènement de son règne.

Au profit de l'Hôtel-Dieu du Sacré Cœur. — Lundi après-midi, le 22 mars, à l'Hôtel de Ville de Québec, Sa Grandeur Mgr Roy donnait une conférence aux dames de Québec, au profit de l'Hôtel-Dieu du Sacré Cœur.

Près de sept cents femmes et jeunes filles sous la présidence d'honneur de Mme Jos. Samson, l'épouse du maire de Québec, et la présidence active de Mme Dr René Dupont, de Montmorency, étaient réunies pour entendre le distingué conférencier.

Sa Grandeur montra l'importance et la grandeur de l'apostolat chrétien dont il a indiqué les caractéristiques essentielles. Il a également mis son auditoire en garde contre certaines tendances propres à gâter les œuvres et il a suggéré au zèle de nos femmes apôtres des terrains où leur action pourrait s'exercer avec profit. Son dernier mot fut que la prière demeure toujours la meilleure forme d'apostolat pour une femme.

Feu l'abbé McGratty. — Mardi, le 23 mars, est décédé à Québec, à l'âge de 67 ans et 7 mois, M. l'abbé Hugh McGratty, ancien curé de Valcartier.

Feu l'abbé McGratty est né à Québec, le 10 octobre 1852 ; il fit son cours classique au collège de Ste-Anne de la Pocatière et fut ordonné le 7 juin 1879.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi matin, le 26 mars, à l'église de Saint-Patrice, où la translation des restes avait eu lieu jeudi après-midi. M. le chanoine Arsenault fit la levée du corps et Sa Grandeur Mgr Roy chanta le service, assisté de MM. les abbés Côté et Donaldson. Au chœur on remarquait : MM. les abbés O'Leary, O'Farrell, Fahey, Alph. Têtu, aumônier de l'Académie Commerciale, L. Delisle, et J.-J. Dubé, vicaires à St-Jean-Baptiste, le R. Père Flynn, C. SS. R. de Ste-Anne de Beaupré, et les RR. Pères de la cure de St-Patrice.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Patrice, où les prières sur la tombe ont été dites par le R. Père Costello, C. SS. R.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Ottawa. — M. l'abbé A.-L. Mangin, aumônier et fondateur du couvent des Servantes de Jésus-Marie de Hull, est décédé le 27 février dernier, à l'âge de soixante-trois ans et quelques mois.

M. l'abbé Mangin est né à Liège (Belgique), le 4 septembre 1856. Il fut ordonné prêtre en 1881 à Rome, et il arriva en Canada vers 1885.

Il fut curé de Hartwell, puis de Masson, où il fonda la communauté des Servantes de Jésus-Marie.

Religieuses contemplatives, ces sœurs ont pour mission de prier pour le clergé.

St-Boniface.— Le 23 mars, le R. P. Dandurand, O. M. I., a complété sa cent-unième année. Il est en bonne santé et célèbre la messe tous les matins.

Nos vœux respectueux au premier Oblat canadien et au doyen d'âge et d'ordination du clergé de l'univers catholique.

— S. G. Mgr Béliveau a donné à l'« Union Canadienne » de St-Boniface, une forte conférence, très documentée, sur les écoles neutres. « Nous sommes, au Manitoba, a dit Sa Grandeur, sous le régime des écoles neutres. C'est un malheur, je dirais volontiers une calamité ; il faut nous garer contre le péril de nous accoutumer lentement au mal et d'en prendre un jour notre parti ». Et d'après des témoignages écrasants, tous choisis chez des non-catholiques, Mgr Béliveau démontre que les écoles neutres sont une abomination au point de vue religieux et une banqueroute au point de vue pédagogique. L'expérience d'un demi-siècle en France et aux États-Unis est là pour le prouver ; ici, nous ne faisons que commencer, et cependant le Congrès d'Éducation de Winnipeg a été obligé d'en venir déjà aux mêmes conclusions.

— Le 10 février dernier, est décédé d'une angine de poitrine, le R. P. Joseph-Alfred Trudel, C. SS. R., supérieur et curé de Ste-Anne-des-Chênes, à l'âge de 54 ans.

Il était né à St-Stanislas de Champlain, le 22 septembre 1865. Il fit ses études classiques au Séminaire des Trois-Rivières. Sentant l'appel à la vie religieuse, il choisit la famille de saint Alphonse. Il passa en Belgique, pour y faire son noviciat, à St-Trond, où il prononça ses vœux en 1893. Il fit sa théologie à Beauplateau et y fut ordonné prêtre le 6 octobre 1895. En 1898, il revint au Canada et fut nommé professeur au juvénat de Ste-Anne de Beaupré. Deux ans plus tard, il commença sa carrière de prédicateur de retraites et de missions. Il dut l'interrompre pour cause de santé et fut envoyé, en 1900, comme supérieur et curé de Christiansted, sur l'île Ste-Croix, dans les Antilles. Deux ans plus tard, il revint aux États-Unis, où il reprit la prédication, qu'il continua à Montréal, de 1904 à 1907, et à Ottawa, de 1907 à 1910. De 1910 à 1915, il fut recteur du scolasticat d'Ottawa et professeur de théologie morale. Il remplissait les fonctions de pro-curé de Ste-Anne de Beaupré, quand il fut envoyé comme supérieur et curé de Ste-Anne-des-Chênes.

Administrateur remarquable, il a construit un beau et vaste monastère à Ste-Anne-des-Chênes.

Ses funérailles ont eu lieu dans la paroisse, le 13 février. S. G. Mgr l'Archevêque de S.-Boniface a chanté le service, auquel assistaient plusieurs membres des clergés séculiers et régulier ainsi que tous ses paroissiens.

— Le R. P. R. Lamontagne, C. SS. C., de Ste-Anne de Beaupré, remplace le R. P. Trudel, comme supérieur à Ste-Anne-des-Chênes et curé de la paroisse.

— Le 12 février dernier, est décédé sur un train en gare de Winnipeg, le R. P. Jean-Baptiste Dorais, O. M. I. Accompagné de son supérieur

de Marieval (Sask.), le R. P. G. Fafard, il se rendait à l'hôpital de Saint-Boniface. Il mourut avant l'arrivée de l'ambulance qui devait l'y transporter.

Il était né à Châteauguay, le 14 février 1859. Il fit ses études au collège de Montréal. Après quelques années de théologie au grand séminaire, il entra dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Ayant terminé ses études théologiques au scolasticat d'Ottawa, il fut ordonné prêtre le 15 juin 1889. Se sentant attiré vers les missions sauvages de l'Ouest, ses supérieurs l'y envoyèrent. Il y consacra trente années de sa vie.

Il fut tour à tour missionnaire à Qu'Appelle, à Kenora, à Camperville, à Sandy Bay, à Fort Alexandre, à Saint-Laurent, à Marieval. De 1896 à 1904 il occupa le poste important de principal de l'école industrielle de Saint-Boniface.

Ses funérailles ont eu lieu, le 14, février au Juniorat de Saint-Boniface. Le R. P. J.-B. Beys, provincial, a chanté son service, assisté des RR. PP. J.-B. Boyer et G. Fafard. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a présidé l'absoute. Ses restes mortels ont été déposés dans le nouveau cimetière, que les RR. PP. Oblats viennent d'ouvrir, à proximité du Juniorat, sous une allée ombragée d'arbres.

VARIÉTÉS

LA PÊCHE A LA LIGNE

Si les jeunes filles avaient l'expérience du monde et savaient avec quelle impitoyable sévérité on les juge, elles garderaient certainement dans leurs fréquentations une grande retenue.

Les jeunes gens eux-mêmes, d'ordinaire si osés, ne se décident guère à épouser celles qui par une déplorable faiblesse ont perdu leur estime. La femme qu'ils désirent est la femme dont la vertu éprouvée les rassure.

Ces considérations me remettent en mémoire une petite histoire.

J'étais allé passer mes vacances à la campagne chez ma grand-mère, lorsque, un jour, la fantaisie me prit d'aller pêcher. J'avais dix ans ; ma ligne était un fil, mon hameçon une épingle, mon bambou un bâton. Le ruisseau lui-même ne dépassait guère la largeur d'un fossé.

Penché sur la rive, l'observais jalousement les ébats des goujons qui semblaient faire peu de cas de ma présence.

J'essayais vainement de les séduire en tentant leur appétit. Lorsque mon appât leur frôlait le museau, d'un coup de queue négligemment ils s'écartaient, sans daigner mordre.

Un vieillard passant par là me prit en pitié.— “ Mon fils, dit-il, tu pêches mal. On laisse flotter sa mouche à la surface de l'eau, et on l'enlève vivement dès qu'on poisson s'approche ; car une mouche vivante est craintive et se laisse difficilement gober. Les biens prodigués n'ont point de prix. N'est apprécié que ce qui coûte. Le poisson court après l'appât qui fuit. Il fuit l'appât qui se donne.”

Ainsi font les épouseurs.

FR. ALEXIS, o,m.c.

LES LIVRES

ÉLISABETH LESEUR. *La Vie Spirituelle* (Petits traits de vie intérieure), suivie de *Une Ame*. Ouvrage précédé d'une lettre de S. E. le cardinal Amette, accompagné de la reproduction d'un dessin représentant Élisabeth Leseur sur son lit de mort. Paris (J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette). Vol. in-18 jésus, de XI-449 pages. Prix : 6 francs.

Après le *Journal et Pensées de chaque jour* et les *Lettres sur la Souffrance*, voici que paraît la *Vie Spirituelle*, le troisième volume d'Élisabeth Leseur ; on sait quelle diffusion extraordinaire ont eue les deux premiers (le *Journal* s'est répandu à 50,000 exemplaires et les *Lettres sur la Souffrance* à plus de 20,000) et ce qui est autrement plus impressionnant que leur diffusion même, c'est l'action profonde d'édification qu'ils ont exercée sur les âmes de leurs lecteurs. La *Vie Spirituelle* suivra, sans aucun doute, si elle ne la dépasse pas, la marche de ses deux devanciers. Cet ouvrage que S. E. le Cardinal Archevêque de Paris a daigné présenter au public dans une lettre qui lui sert de préface, contient en effet “quelques unes des œuvres les plus importantes comme pensée et les plus parfaites comme expression qu'Élisabeth Leseur ait écrites.”

Une substantielle introduction due à M. Félix Leseur, l'époux devenu sincèrement chrétien qui s'écrie : “ *Defuncta loquitur* : Morte, elle m'enseigne ”, donne encore à ce livre une saveur particulière. C'est l'histoire touchante de sa conversion. Cette introduction est un grand enseignement. Quelle leçon ! cet homme d'abord hostile à toute idée religieuse a suivi jusqu'au bout l'appel de Dieu ! Voilà un livre réconfortant qui donnera du courage, fortifiera les cœurs et nourrira l'esprit de foi ; on appréciera notamment combien sont élevés et correspondent à la fois aux besoins urgents de notre temps les types de la femme chrétienne et du chrétien vivant dans le monde tels qu'elle les conçoit et les trace, combien sont de même pratiques dans leur beauté et opportuns les conseils de vie intérieure qu'elle donne à une amie incroyante, combien aussi est émouvante la vie de sa sœur Juliette qu'elle raconte dans *Une Ame* et qui est réimprimée dans le présent volume : *La Vie Spirituelle*.

SAINT VINCENT DE PAUL. *Élévations, Prières et Pensées*, avec introduction de M. l'abbé Cl. PEYROUX, portrait et fac-simile. Paris, (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Vol. in-16 de CXVIII-260 pages. Prix : 5 francs.

Cet ouvrage sera pour beaucoup une révélation. De saint Vincent de Paul personne n'ignore la haute vertu et l'ardente charité ; mais bien peu ont pénétré sa vie intérieure et connaissent l'admirable directeur de consciences, — un des plus pénétrants de la première période du XVII^e siècle qui en a compté de si remarquables. Il est vrai qu'il est assez difficile au grand public de rechercher ses sages conseils, dispersés dans sa Correspondance, ses Conférences et ses Instructions. M. l'abbé Peyroux qui s'est appliqué déjà avec bonheur à mettre à la portée de tous les pages doctrinales les plus substantielles de notre littérature chrétienne mystique, nous donne dans les *Élévations, Prières et Pensées de saint Vincent de Paul* la quintessence de sa direction. Spiritualité très simple à la vérité, mais éminemment pratique et combien féconde !

Les grandes vérités de la vie chrétienne nous sont présentées dans une langue à la fois pleine d'onction, de bonhomie et de pittoresque, savoureuse et fine, claire et précise qui fait de Vincent de Paul un des meilleurs écrivains, — encore que trop ignoré — de notre littérature française.

Les *Élévations, Prières et Pensées de saint Vincent de Paul* sont précédées d'une biographie alerte et cependant chargée de faits, qui met en relief le génie idéaliste et réalisateur, bien français, du grand semeur d'œuvres, ainsi que le caractère social et vraiment scientifique de ses créations magnifiques et toujours vivantes.

P. MARC DUBRUEL, S.J. Pour les cercles d'études. — *Je crois en Dieu*, quatorze entretiens sur le symbole des apôtres. Paris (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Vol. petit in-8, de 94 pages. Prix : 2 francs.

Ces entretiens, écrits pour les soldats de la grande guerre et publiés dans *Frères d'Armes*, ont été remaniés pour les jeunes gens et les jeunes filles des cercles d'études ; ils constituent un bref exposé de la doctrine catholique en ses points essentiels.

L'auteur s'est appliqué à traduire en formules à la fois précises, claires et attrayantes, les données les plus sûres de la philosophie, de la théologie, de l'exégèse et de l'histoire, sur les douze articles du symbole.

Une introduction fait connaître l'histoire de notre " Je crois en Dieu " et traite les deux problèmes de la nature, de l'acte de foi et de la maladie du doute.

En moins de cent pages nos amis des cercles d'études ont un instrument de travail qu'on s'est efforcé de mettre parfaitement au point : il ne dépend que d'eux-mêmes d'en tirer tout le parti possible pour rassurer et éclairer leur foi, pour la défendre et la propager.

JACQUES MORIAN. *Mathurin*. Vol. in-16 de 180 pages. Prix : 3 francs.
Mathurin à vingt ans. Vol. in-16 de 114 pages. Prix : 2 francs. Paris (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Deux jolis volumes avec couverture illustrée.

Mathurin est une des plus heureuses créations de Jacques Morian. Il vit vraiment ce gamin gai, vif, et franc, qui à vingt ans est un grand chrétien, sans rien perdre de sa bonne humeur, de son charme primesautier ; des aventures terribles ou drôles enchanteront les petits et les grands ; ses fiançailles, décidées par le Père Henri après une très belle hésitation entre le sacerdoce et le mariage, passionneront tous les cœurs pieux et chauds. Enfin, les chapitres superbes, tout enflammés de patriotisme, du départ de Mathurin pour la frontière, resteront parmi les pages les plus belles, les plus vraies qu'on ait écrites sur la grande guerre.

JACQUES MORIAN. *Histoire de la princesse Agnès*. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris (J. de Gigord, 15, rue Cassette). Joli volume in-16, avec couverture illustrée, 186 pages. Prix : 3 francs.

Dans ce nouvel ouvrage l'auteur poursuit le cours d'enseignement religieux pour les enfants, si bien commencé dans le *Rosaire de Marie-France* et dans *Mathurin*.

Ces charmants et brefs petits livres de Jacques Morian, qui pétillent d'esprit, de saine malice et savent si bien nous attendrir, sont à mettre dans toutes nos bibliothèques scolaires et paroissiales. Toujours vrais, ils vivent, ils amusent, ils émeuvent et ils réconfortent. " Ces volumes, dit l'*Ami du Clergé*, sont charmants. C'est de la piété, c'est de la morale, c'est même parfois de l'apologétique, mais tout cela assaisonné toujours et pénétré de belle humeur, de gaiété du meilleur aloi, de sens de la mesure, de tact parfait."

A. GOSSET, curé doyen d'Albert. *Une glorieuse Mutilée, Notre-Dame-de-Brebières, Albert (Somme)*. Ouvrage orné dans le texte de croquis extraits des dessins d'exécution d'Edmond Duthoit et de 16 pages de photogravures hors texte. Couverture dessinée par Louis Duthoit. En vente à l'Offrandier de la chapelle provisoire de Notre-Dame-de-Brebières, à Albert (Somme).

Le digne successeur du doyen d'Albert, de Mgr Godin, ce curé bâtisseur dont la persévérance inlassable avait élevé le monument incomparable de Notre-Dame-de-Brebières sur lequel s'est acharnée la fureur toulonnaise, M. l'abbé A. Gosset entend mettre en pratique ce mot de Mgr Touchet : " Les regrets sont stériles et les larmes répandues sur les ruines ne les raniment pas."

L'opuscule illustré qu'il met en vente à l'Offrandier de la chapelle provisoire de Notre-Dame-de-Brebières, sous le titre : *Une glorieuse mutilée, Notre-Dame-de-Brebières, Albert (Somme)*, a pour but de provoquer en France et dans le monde entier les sympathies que méritent les invincibles espérances, les recommencements que ne décourage aucun effort malfaisant. " On ne pleure pas les martyrs, on les vénère " dit

l'Introduction de son Album que bénissait, dès le 22 janvier 1918, Mgr l'Évêque d'Amiens en encourageant son entreprise.

Il importe de reconstruire ce sanctuaire et d'effacer la souillure du sol envahi de la France. C'est pour cela que " dans la Lourdes du Nord " et pour la renaissance de la merveilleuse basilique meurtrie, mais destinée à sortir de ses décombres " le gardien du sanctuaire tend la main pour sa reine ".

Puisse cette voix des ruines qu'il nous demande d'entendre rappeler aux Français et aux catholiques du monde entier, que rien ne meurt que ce qu'on laisse mourir par l'indifférence ou l'oubli.

GODOFREDUS HOBERG, philosophiæ et theologiæ doctor, professor P. O. in universitate Friburgensi Brisgov. *Liber Geneseos*. Editio Altera. Fribourg-en-Brisgau, (B. Herder, éditeur pontifical). Vol. in-32, de 418 pages.

La guerre est à peine terminée que déjà la grande maison éditrice allemande, B. Herder, a repris la publication de ses travaux de haute science. Nous venons en effet de recevoir un petit livre intitulé : *Liber Geneseos*, éditio altera (la première édition avait paru en 1913). C'est le texte hébraïque de la Genèse, avec le texte latin en regard. Les caractères hébraïques sont avec points-voyelles et de la plus grande netteté. On conçoit l'importance de ce petit ouvrage très portatif, surtout à l'heure où Rome encourage de plus en plus l'étude des langues orientales, principalement de l'hébreu. Nous n'avions pas de texte économique hébreu de la bible, édité par des maisons catholiques ; il nous fallait, au moins en notre pays, recourir à des éditions protestantes. Les Séminaristes et même nos confrères du ministère pourront désormais se livrer à l'étude de l'hébreu dans un ouvrage publié par un savant et édité par une maison catholique, renommée par la valeur de ses productions. Nous recommandons *Liber Geneseos* aux directeurs de nos grands séminaires.

Les fêtes de la Consécration de la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur. Paris, VIIe (Librairie de l'École, 76, rue des Saints-Pères). Vol. in-8, de 122 pages. Paris : prix : 2 francs 50.

Ce volume, publié par ordre de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris répond pleinement à l'attente des catholiques, qui désirent revivre les grands jours de la Dédicace de Montmartre et trouver réunis tous les souvenirs de ces fêtes mémorables.

On y trouvera, en effet, un *historique du Vœu National* et de l'édification de la basilique dû à la plume même du Cardinal Archevêque de Paris, puis les *documents pontificaux* se rapportant aux fêtes de la dédicace.

On y lira ensuite le *récit des fêtes* des 16-19 octobre et surtout les *quatre discours* in-extenso, prononcés par le R. P. Janvier et par NN. SS. Touchet, Tissier et Rumeau.